

CERTIFICATION & RNCP

CléA - Socle de connaissances et de compétences professionnelles

Aussi écrit : CléA - Clea - CLEA - socle de connaissances et de compétences professionnelles - certification CléA - socle CléA

DÉFINITION

CléA est la certification interprofessionnelle qui atteste la maîtrise du socle de connaissances et de compétences professionnelles, réparti en sept domaines allant de la communication en français à l'usage du numérique. Accessible sans condition de diplôme, elle s'obtient après une évaluation initiale, une formation ciblée si nécessaire, puis une évaluation finale validée par un jury. Portée par le certificateur Certif'Pro, elle est reconnue par l'ensemble des branches professionnelles.

CléA atteste ce que beaucoup de gens savent faire sans avoir jamais eu de papier pour le prouver : organiser des flux, coordonner un planning, rédiger un compte rendu. La certification interprofessionnelle du socle de connaissances et de compétences professionnelles couvre sept domaines transversaux, s'obtient sans condition de diplôme, et reste mobilisable au CPF sans le plafond appliqué depuis 2026 aux autres certifications du Répertoire spécifique.

CléA face aux autres certifications du Répertoire spécifique

Plafond de prise en charge CPF (décret n° 2026-127 du 24 février 2026)

- CléA : Aucun plafond spécifique, exclusion explicite du texte
- Autres certifications du Répertoire spécifique : 1 500 ?

Condition de diplôme préalable

- CléA : Aucune
- Autres certifications du Répertoire spécifique : Variable selon la fiche RS

Certificateur

- CléA : Certif'Pro, association interprofessionnelle
- Autres certifications du Répertoire spécifique : Variable selon la certification

Reconnaissance

- CléA : Par l'ensemble des branches professionnelles
- Autres certifications du Répertoire spécifique : Dépend du périmètre de la certification

Sept domaines, un socle commun

Le décret n° 2015-172 du 13 février 2015 a fixé la liste : communiquer en français, utiliser les règles de base du calcul et du raisonnement, se servir des outils numériques usuels, travailler en équipe, travailler en autonomie, apprendre tout au long de la vie, respecter les règles élémentaires d'hygiène, de sécurité et d'environnement. Rien d'abstrait ni de scolaire dans cette liste. Ce sont les compétences qui conditionnent l'accès à la plupart des emplois et des formations qualifiantes, celles qu'on utilise tous les jours sans les nommer.

Le parcours : évaluation, formation ciblée, jury

Une évaluation initiale situe la personne domaine par domaine. Une formation comble ensuite ce qui manque, rien de plus, rien de moins que ce qui est nécessaire. Une évaluation finale confirme l'acquisition, validée par un jury piloté par Certif'Pro, l'association interprofessionnelle certificatrice. C'est cette gouvernance qui rend CléA

reconnue par l'ensemble des branches, une reconnaissance rare dans le paysage des certifications.

Le plafond CPF 2026 ne s'applique pas à CléA

Le décret n° 2026-127 du 24 février 2026 a plafonné à 1 500 ? la prise en charge CPF des certifications du Répertoire spécifique. CléA en est explicitement exclue. Pour quelqu'un qui finance son parcours via le CPF, la différence est concrète : la certification reste mobilisable sans être bridée, au moment même où elle est la plus utile, comme point de départ, pas comme certification de confort. Elle sécurise un premier palier avant un titre professionnel ou une reconversion.

Deux situations concrètes

Un homme de 42 ans, magasinier sans titre

Il organise les flux d'un entrepôt depuis des années : il sait prioriser les réceptions, anticiper les ruptures, corriger les erreurs de rangement avant qu'elles ne coûtent du temps à l'équipe. Rien de tout cela n'apparaît sur son CV. Quand il envisage une évolution vers un poste de responsable logistique, on lui demande une preuve qu'il n'a jamais eu besoin de produire. L'évaluation initiale CléA situe ce qu'il maîtrise déjà, l'essentiel en réalité, et la formation ne porte que sur les domaines où l'écart existe. Le jury final lui donne ce qui manquait : un document opposable, pas un diplôme de complaisance.

Une femme de 39 ans, aide à domicile en projet de bascule

Elle coordonne des plannings, gère des priorités contradictoires, transmet des informations sensibles d'une équipe à l'autre. Elle vise une formation qualifiante dans le médico-social, mais l'organisme lui demande de démontrer un socle de compétences transversales avant l'entrée en formation. CléA n'est pas la formation qu'elle vise : c'est le préalable qui lui ouvre la porte. Une fois la certification obtenue, elle mobilise son CPF pour la suite, sans le plafond qui aurait pu limiter sa marge de manoeuvre sur une autre certification du Répertoire spécifique.

Les erreurs fréquentes

- Croire que CléA s'adresse uniquement aux personnes sans emploi : un salarié en poste peut tout autant s'en servir pour documenter des compétences jamais formalisées et négocier une évolution.
- Aborder l'évaluation initiale comme un examen à réussir du premier coup, alors qu'elle sert à situer, pas à sanctionner, la traiter comme un obstacle fait perdre le bénéfice réel du dispositif.
- Suivre une formation complète sur les sept domaines alors que l'évaluation initiale en a déjà validé plusieurs : la formation ne doit combler que ce qui manque.
- Renoncer à financer CléA par le CPF en pensant, par confusion avec les autres certifications du Répertoire spécifique, qu'elle est plafonnée à 1 500 ? depuis 2026, ce n'est pas le cas.
- Considérer CléA comme un aboutissement et ne rien enchaîner derrière, alors que son intérêt tient justement à sécuriser un palier avant un titre professionnel ou une formation qualifiante.

Pour votre reconversion

- Reconversion professionnelle
- Financement de la reconversion
- Métiers qui recrutent
- Comprendre le CPF
- Répertoire spécifique (RS)

À RETENIR

- CléA certifie sept compétences professionnelles transversales, de la communication en français à l'usage

des outils numériques, sans condition de diplôme.

- Le parcours associe une évaluation initiale, une formation ciblée sur les seuls domaines manquants, puis une évaluation finale validée par un jury piloté par Certif'Pro.
- Depuis le décret n° 2026-127 du 24 février 2026, CléA est explicitement exclue du plafond CPF de 1 500 ? imposé aux autres certifications du Répertoire spécifique.
- Créée par le décret n° 2015-172 du 13 février 2015, CléA est reconnue par l'ensemble des branches professionnelles.
- CléA n'est pas un aboutissement : elle sécurise un palier avant un titre professionnel ou une reconversion.

SOURCES

OFFICIELLES & RÉGLEMENTAIRES

- France compétences - Fiche RS7003 « Certification socle de compétences et de connaissances professionnelles (CléA) » (fiche active, enregistrée le 18/12/2024, valide jusqu'au 18/12/2029, certificateur Certif'Pro) <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7003/> (consulté 2026-07-11)
- Ministère du Travail - Code du travail numérique / service-public.fr : « Qu'est-ce que le socle de connaissances et de compétences professionnelles (CléA) ? » <https://code.travail.gouv.fr/fiche-service-public/quest-ce-que-clea-socle-de-connaissances-et-de-competes-professionnelles> (consulté 2026-07-11)
- Légifrance - Décret n° 2015-172 du 13 février 2015 relatif au socle de connaissances et de compétences professionnelles (texte fondateur, 7 domaines) <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000030236421> (consulté 2026-07-11)
- Légifrance - Décret n° 2026-127 du 24 février 2026 : plafonds de prise en charge CPF ; plafond de 1 500 ? pour les certifications RS « à l'exception de celles menant à la certification relative au socle de connaissances et de compétences professionnelles » (exclusion explicite de CléA) <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053568407> (consulté 2026-07-11)

Fiche extraite du Glossaire de la formation professionnelle.

Auteur : Benjamin Duplaa - directeur IFPA Poitiers, 15 ans d'accompagnement reconversion à Bordeaux, France.

Version à jour (les règles évoluent) : benjaminduplaa.com/lexique/clea

Diffusion libre - citation appréciée.



Scanner pour ouvrir le PDF